

Questions orales

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, à la suite de la question du député la semaine dernière, je me suis informé pour savoir quand le compte rendu devait être prêt et j'ai le regret de dire que ce ne sera pas avant la fin d'avril, soit après le débat sur le discours du budget.

* * *

LES COMMUNICATIONS

LA DÉCENTRALISATION DU SERVICE DE RÉGLEMENTATION—
LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre suppléant des Communications ou au premier ministre suppléant. Le gouvernement envisage-t-il de décentraliser le service de réglementation des télécommunications en le déménageant d'Ottawa dans une ville située à l'est de Québec? A-t-il également l'intention de déplacer les bureaux de réglementation qui se trouvent dans les grandes villes du pays, comme Vancouver, Winnipeg, etc., vers de plus petits centres?

M. Ross Milne (secrétaire parlementaire du ministre des Communications): Monsieur l'Orateur, le gouvernement étudie actuellement cette question, mais nous aimerions l'examiner plus à fond avant de faire toute déclaration à cet sujet. Nous le ferons volontiers une fois que nous aurons pris une décision.

M. MacKay: Une question supplémentaire monsieur l'Orateur. Je remercie le député de sa réponse, mais peut-il nous dire quand à peu près la décision sera annoncée?

M. Milne: Monsieur l'Orateur, je dirais que cela ne saurait tarder.

* * *

LES SPORTS

LA QUESTION D'UNE ÉTUDE DES EFFETS DES SPORTS
PROFESSIONNELS SUR LA SANTÉ DES CANADIENS

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre responsable de la santé et du sport amateur. Vendredi dernier, elle a déclaré à la Chambre que le sport professionnel sert d'exemple à tous ceux d'entre nous qui se contentent d'être spectateurs. Comme un des principaux facteurs d'obésité chez les Canadiens, c'est sans doute cette habitude qu'ils ont de s'asseoir pour regarder les sports professionnels à la télévision ou dans un stade, en fumant comme des cheminées ou en grignotant toutes sortes de cochonneries à haute teneur en calories et en buvant de l'alcool, le ministre peut-elle nous dire si elle a cherché à établir si le sport professionnel était bon ou dangereux pour la santé générale des Canadiens?

[M. Lambert (Edmonton-Ouest).]

L'hon. Iona Campagnolo (ministre d'État (santé et sport amateur)): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas entrepris d'étude de ce genre.

LA JUSTIFICATION DES SOMMES CONSACRÉES AUX
COMPÉTITIONS INTERNATIONALES AUX DÉPENS DES SPORTS
AMATEURS

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme le sport professionnel est presque une chasse gardée pour les hommes et que 78 p. 100 des jeunes filles canadiennes seront peut-être obèses lorsqu'elles arriveront en 12^e année, pour la bonne raison que les programmes d'exercice prévus cherchent à former quelques athlètes d'élite, surtout chez les hommes, au lieu d'enseigner des moyens agréables de se tenir en forme à l'âge adulte, le ministre peut-elle justifier les sommes relativement importantes que dépense son sous-ministère pour les compétitions sportives internationales et un entraînement poussé réservés à un élite aux dépens des sports amateurs de plein air auxquels pourrait participer une grande partie du public?

L'hon. Iona Campagnolo (ministre d'État (santé et sport amateur)): Monsieur l'Orateur, je n'accepte pas l'entrée en matière du député, mais je l'inviterais à se joindre à moi pour lancer bientôt une campagne contre l'obésité. En outre, je dirai, pour ce qui est de l'aide au sport amateur, que nous avons offert autant d'aide pour les sports que pour la récréation. Mon ministère est seulement chargé d'aider les activités physiques récréatives, mais il y a ici devant vous pas moins de 25 ministères qui consacrent des efforts et de l'argent à la santé.

* * *

L'ÉNERGIE

LES REVENUS SUPPLÉMENTAIRES PROVENANT DU PÉTROLE—
PROPOSITION D'AFFECTATION AU PROGRAMME D'ISOLATION
DES RÉSIDENCES

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. La taxe de vente fédérale de 12 p. 100 rapportera cette année au gouvernement 200 millions de dollars de plus qu'en 1973 à la suite de l'augmentation du prix du pétrole brut, qui est passé de 2 c. le gallon en 1973 à 4.9 c. le gallon cette année, et atteindra, si l'augmentation que prévoit le ministre pour le 1^{er} juillet a bien lieu, 5.3 c. le gallon pour l'année financière 1977-1978. Le ministre est-il prêt à recommander à son collègue de fixer la taxe de vente à tant par gallon ou à consacrer les recettes supplémentaires du gouvernement fédéral à un programme d'isolation des maisons destiné à tous les Canadiens et pas seulement aux deux provinces libérales du Canada?